

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Polyvalente Montignac**

**154**

Séance du conseil d'établissement de la polyvalente Montignac, tenue le 28<sup>e</sup> jour du mois de février 2018 à 19 h, à la bibliothèque de la polyvalente Montignac, sise au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

**Présences :** M. Michel Aubin, enseignant  
Mme Pascale Baillargeon, parent  
M. Francis Boulet enseignant substitut  
Mme Carole Bourgault, commissaire  
M. Sylvain Codère, enseignant  
M. Éric Fluet, parent  
Mme Elma Kliko, vice-présidente du conseil étudiant  
Mme Nathalie Lessard, représentante du personnel de soutien  
Mme Manon Letarte, vice-présidente  
Mme Shirley Mc Lean, parent  
M. Louis-Charles Morin, président du conseil étudiant  
Mme Josée Sicard, présidente

**Absences motivées :** Mme Lucie Bilodeau, membre de la communauté  
Mme Kathy Nadeau, parent  
Mme Caroline Poirier, enseignante  
Mme Nancy Therrien, enseignante  
Mme Marie-Ève Bernier, parente substitut

**Membres de la direction :** M. Sylvain Brière  
Mme Line Couture  
Mme Maryse Talbot,

**Secrétaire :** Mme Marie St-Jean, substitut

**1. Mot de bienvenue**

Madame Josée Sicard souhaite la bienvenue à tous et annonce que madame Marie St-Jean remplacera exceptionnellement Linda Plante en tant que secrétaire.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Sicard fait la lecture de l'ordre du jour.

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour :  
11.1 Présent de condoléances pour Linda Plante

Un membre souhaite ajouter le Bal des finissants, ce point sera couvert par un point déjà prévu en suivi au procès-verbal.

**CET-1005**

Sur la proposition de M. Sylvain Codère, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comme modifié.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2018**

Aucun changement apporté.

**CET-1006**

Sur la proposition d'Éric Fluet, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2018 comme présenté.

#### **4. Affaires en lien avec le procès-verbal**

Au point 7 : Projet du conseil d'établissement : sera discuté au point 7 de l'ordre du jour.

Au point 8.3 : Règlement des élèves (dépôt) : une question avait été soulevée relativement à la consultation du document par le conseil des élèves. Maryse Talbot répond que ceci relève en fait de l'équipe-école et du conseil d'établissement. Comme il a déjà été fait par le passé, s'il arrive que les élèves aient des questions, ils peuvent les apporter à l'équipe de direction qui répond à leur questionnement. Le conseil des élèves peut ensuite diffuser l'information à leurs pairs.

Au point 9.1 : Suivi campagne de financement : question relativement à la publicité et la campagne. La vérification a été faite par Sylvain Brière. Le budget est équilibré, aucun déficit.

M. Sylvain Brière présente le budget estimé du bal. Essentiellement, les parents des élèves qui n'ont pas participé à la campagne paient leur billet un peu plus cher.

Suggestion pour 2019 : un membre suggère, en tant que parent, qu'elle serait prête à payer plus et ne pas avoir à faire de campagne. Sylvain Brière évaluera l'impact financier de cette option. Clarification, lorsqu'une portion des parents paie plus cher, il résulte une réduction du prix du billet pour les 153 finissants.

#### **5. Correspondance**

Aucune correspondance.

#### **6. Période de questions réservée au public (15 minutes)**

Aucun public.

#### **7. Projet du conseil d'établissement**

Conférence « Bye-bye anxiété ». La demande de financement au Club Lions a été refusée. Raison : nous pouvons réaliser l'activité sans leur participation. Ce manque à gagner sera toutefois compensé par la contribution volontaire qui sera demandée à la porte.

Deux boîtes seront prévues. Sylvain Brière recommande d'avoir une personne postée à chacune des boîtes – meilleurs résultats. Sylvain Codère et Éric Fluet se portent volontaires.

Josée Sicard demande qui pense être présent le 28 mars : Pascale Baillargeon, Carole Bourgault (à confirmer), Sylvain Codère, Éric Fluet, Nathalie Lessard, Manon Letarte, Shirley Mc Lean, Louis-Charles Morin et Josée Sicard.

Il y aura présentation de la conférencière, par la présidente du conseil d'établissement, ainsi qu'une mention pour les partenaires financiers.

Plan de communication :

Publicité Écho	15 mars, pour 2 sem. consécutives
Courriel aux écoles primaires	19 mars
Rappel aux écoles primaires	26 mars

Maryse Talbot fera une demande à Marie-Claude David pour faire un affichage Facebook CSHC.

La conférence s'adresse à tous, avec prévalence pour les étudiants de niveau secondaire.

## 8. Questions éducatives :

### 8.1 Services complémentaires et particuliers, et la politique d'encadrement 2018-19 (approbation)

Aucune question ni commentaire.

#### CET-1007

Sur la proposition de Francis Boulet, il est résolu d'approuver les services complémentaires et particuliers et la politique d'encadrement 2018-2019 comme présentés.

### 8.2 Règlements généraux des élèves (approbation)

Une modification avait été demandée à l'annexe II du document, *Les substances psychotropes*. Il y était inscrit :

...de substances psychotropes, de tabac [...] **de drogues illégales**, de stupéfiants...

Après discussion nous convenions d'enlever le terme « **illégales** » et de ne laisser que les mots « **de drogues** » qui englobent tout.

Suite à la consultation avec le conseil d'école, la montre intelligente sera ajoutée et traitée comme un téléphone cellulaire.

**Q** : un membre demande si ce règlement sera précisé avant un examen?

**R** : Madame Talbot répond que ceci sera fait par l'enseignant, selon la procédure. (ex. boîte placée à l'entrée dans la classe pour le dépôt des appareils concernés). Cette procédure sera appliquée partout dans la commission scolaire.

**Q** : Un membre demande si l'utilisation généralisée du terme « drogue » a été validée sous l'aspect juridique du terme avec Annie Garon. Inquiétude à savoir si ce terme englobe vraiment tout. Par exemple échanges de Ritalin.

**R** : Madame Talbot fera une vérification auprès d'Annie Garon et enverra le document révisé par courriel à tous les membres du conseil d'établissement et les informera de la teneur du changement le cas échéant.

#### CET-1008

Sur la proposition de Shirley Mc Lean, il est résolu d'adopter le règlement des élèves comme présenté.

### 8.3 Normes et modalités d'évaluation des apprentissages (information)

Pas de grands changements. Le même processus est reconduit pour l'an prochain (20% 1<sup>re</sup> étape, 20% 2<sup>e</sup> étape et 60% dernière étape).

La fréquence d'évaluation est envoyée aux parents lors de la première communication de l'année scolaire.

## 9. Questions administratives

### 9.1 Suivi au comité aiseur

Voyage à Londres : Sylvain Brière présente une mise à jour du budget (39 451 \$). Les dernières activités ont rapporté respectivement 3 400 \$ (Bellavance) et 3 900 \$ (brunch du weekend dernier – pour lequel nous avons eu plusieurs commandes de nourriture).

Une liste des activités à venir est énoncée.

Certaines municipalités et certains villages ont aussi contribué financièrement.

### 9.2 Suivi au comité cafétéria

Sylvain Brière donne les statistiques, et les repas les moins appréciés sont le poisson et le jambon.

Pour bonifier l'offre de repas, huit heures additionnelles par deux semaines seraient nécessaires. Cela apporterait une augmentation du prix.

Autre limite : la capacité des réfrigérateurs.

Il a été remarqué que beaucoup d'élèves dînent à la dernière minute (retardataires, plus jeunes, récupération) et ont par conséquent moins de choix.

Une journée de la nutrition aura lieu le 21 mars. Le concept sera semblable à celui de l'an dernier avec rétroaction reçue du conseil des élèves.

- Brochettes de fruits.
- Rallye pour goûter et trouver l'ingrédient mystère. Les aliments seront préparés par l'équipe du *Jardin communautaire*.
- Comme il semble qu'avoir une boîte à lunch n'est plus « cool », il y aura une *Journée boîte à lunch* préparée par la cafétéria ; le menu sera élaboré par la nutritionniste du CIUSS CHUS-CSSS du Granit.

**Q** : Un membre s'informe si l'ajout de frigo doit être discuté?

**R** : Monsieur Brière nous dit que, malheureusement, la polyvalente n'a pas l'espace nécessaire à l'ajout de réfrigérateurs.

### 9.3 Profil de compétence et critères de sélection du directeur d'établissement et de centre (consultation)

Mise en contexte par Maryse Talbot. Autour de 2008-2010, une consultation a été faite auprès des conseils d'établissements concernant les critères d'embauche des directions et des cadres de service.

La commission scolaire demande que cette consultation soit faite de façon annuelle. Le document en question a été transmis préalablement aux membres du conseil d'établissement.

Pour votre milieu à Montignac, quels critères seraient incontournables? Moment également propice pour nommer si certains aspects vous semblent problématiques.

Mention par Carole Bourgault qu'au sein du conseil des commissaires, un comité des ressources humaines est responsable de l'adaptation et de l'application de ce document, selon le niveau primaire ou secondaire.

À ce moment de la rencontre, mesdames Maryse Talbot et Line Couture ainsi que monsieur Sylvain Brière quittent la séance, pour laisser les membres discuter de ce point.

Lecture par Josée Sicard.

**Q** : est-ce que la Loi sur l'instruction publique fait partie des éléments inclus au document?

**R** : Madame Bourgault répond que oui, couvert par le point 1.2.

Lecture par Josée Sicard.

Point 4.2 aspect communication interne : questionnement sur le verbiage qui semble laisser la direction prendre des décisions unilatérales. Acceptation de l'intention plus générale de l'énoncé.

Francis Boulet souligne qu'il ne voit pas ici un profil de compétence, mais une énumération des responsabilités.

**Q** : un membre dit que le document est très général, pourrait-on créer un document plus pointu ciblant effectivement les compétences? Peut-être en annexe à celui-ci?

**R** : Madame Bourgault répond que cette fiche pourrait être un projet du conseil d'établissement.

Madame Sicard soulève un questionnement sur le verbiage de l'énoncé 5.1. L'élément est soumis à un vote : 5 pour, 1 contre, 2 indécis.

**Q** : un membre demande comment accumuler une expérience de gestion.

**R** : les critères sont indiqués au bas du document.

**Q** : un membre demande : est-ce que Maryse Talbot a été directrice adjointe pendant 5 ans?

**R** : Madame Bourgault répond qu'il n'y a pas de règle absolue, l'ensemble des critères est évalué dans l'intérêt de l'école concernée.

Les membres de la direction, mesdames Maryse Talbot et Line Couture ainsi que monsieur Sylvain Brière, reprennent leur place pour la suite de la rencontre.

#### 9.4 Prévision de clientèle et de l'effectif pour 2018-2019

Sommaire présenté par Maryse Talbot.

Beaucoup de problèmes rencontrés avec *Mozaïk inscription*. Le total à ce jour est de 835 élèves inscrits. Au 30 septembre 2017, le nombre était de 824.

Un grand merci à Maryse Bélanger qui a fait une tournée des classes pour le classement et en a profité pour aviser les élèves dont les parents n'étaient pas inscrits. Ceci a permis d'atteindre un taux 85% d'inscriptions ; il reste ± 50 étudiants à joindre.

Toutefois, très peu de changements d'adresse ont été faits, ce qui laisse présager des problèmes associés au transport à l'automne. Madame Talbot a envoyé un avis à cet effet aux services éducatifs.

### 10. Rapport d'activités

#### 10.1 Compte rendu du représentant au comité de parents

Formation offerte au comité de parent le 14 mars : *Habilités d'influence ou comment tirer son épingle du jeu*, payé par le comité.

Le 9 février rencontre : présentation par deux conseillers orientation plus un élève en FP, portant sur les parcours de formation au secondaire et après, local CSHC LM et East-Angus.

Congrès de la Fédération des comités de parents les 1<sup>er</sup> et 2 juin à Rivière-du-Loup : neuf participants du comité de parents ; si moins de neuf, les membres du conseil d'établissement seront invités.

#### 10.2 Compte rendu du conseil des élèves

Organisation et préparation de la journée de la Saint-Valentin :

Encore cette année, le service du courrier du cœur a été offert. De plus, lors de cette journée de l'amour, le conseil des élèves invitait l'école à porter ses plus beaux habits pour souligner la traditionnelle journée chic.

Journée porte ton PYJ :

Cette journée s'est tenue le 23 février, en collaboration avec l'Opération Enfant Soleil. Lors de cette journée, tous les élèves de Montignac étaient invités à porter leur pyjama, et des biscuits et chocolats chauds étaient offerts au profit de la fondation Opération Enfant Soleil (500 \$, dont 250 \$ offert par le conseil des élèves).

Semaine de l'environnement :

Du 19 au 23 février se tenait la semaine de l'environnement. L'équipe cette année était dirigée par Raphaël Dame et Étienne Breton, professeur d'ECR en 4<sup>e</sup> secondaire. L'activité visait à conscientiser les élèves à l'efficacité énergétique et à promouvoir les comportements responsables. De plus, avec cette campagne, l'école court la chance de recevoir une bourse de 1 000 \$ pour améliorer les installations environnementales scolaires (concours carbu à l'efficacité).

#### 10.3 Mot de la commissaire

Rencontre des commissaires le 27 février. Prochaine rencontre en avril où un résumé du rapport annuel sera présenté (déjà disponible en ligne).

Madame Bourgault valide avec le conseil s'il est satisfait de la formule pour présenter le résumé du rapport. Accord de tous les membres présents.

Nouvelles :

Sondage au public fin mars début avril sur le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Consulter écoles et équipes-école – travail pour aller chercher l'opinion du public. Membres sollicités pour encourager la participation de tous. Le PEVR remplacera la planification stratégique 2010-2015.

Projet d'école alternative à Piopolis : le nombre de 30 élèves n'est pas atteint – le projet est reporté en 2019-2020, le comité de soutien CSHC reste actif.

Anglais enrichi à l'école Sacré-Cœur : la rencontre avec les parents a eu lieu pour expliquer l'horaire, soit 3 jours de français, 3 jours de mathématiques, 3 jours d'anglais et le 10<sup>e</sup> jour pour le rattrapage/période d'étude.

Calendrier scolaire 2018 modifié : compte tenu des élections provinciales, la journée de tempête du 28 janvier sera déplacée au 1<sup>er</sup> octobre.

Madame Sicard souligne les travaux qui seront réalisés au cours de la prochaine année :

AMT – Réfection de la toiture de la cafétéria 2018-2019 (150 000 \$), deux projets de réparation reportés en 2020 (remplacement évacuation toit 20 000 \$ et démantèlement de la cheminée 100 000 \$).

MAO – Remplacement des chaises pour la classe 3000 (6 000 \$ - août 2019).

Nouveau tracteur (à valider) : remplacement ou sous-traitance.

#### 10.4 Mot de la direction et compte rendu équipe-école

Monsieur Sylvain Codère nous informe des bons coups de notre équipe-école :

Volleyball scolaire juvénile féminin D3 :

L'équipe chapeautée par l'entraîneur Alexandre Valcourt a terminé sa saison régulière en 1<sup>re</sup> position du classement du RSEQ Cantons-de-l'Est. Ceci a permis à la Polyvalente Montignac de recevoir la finale régionale de volleyball juvénile féminin D3 le dimanche 25 février dernier. Les filles ont connu une journée remplie de rebondissements pour finalement récolter la médaille d'argent du championnat régional!

Présentation au conseil des Maires de la MRC du Granit :

Le mercredi 21 février dernier, deux membres du conseil des élèves (Raphaël Dame et Marie Therrien) ont présenté la programmation de la Semaine de l'environnement Montignac (19 au 23 février) devant l'ensemble des maires de la MRC. Ils ont profité de l'occasion pour remettre des gourdes Montignac à chacun des élus en plus de leur expliquer l'affiche « zone sans eau embouteillée » qui circule à Montignac. Ils ont invité les différents maires à également afficher ce concept à l'entrée de leur salle de conseil municipal. Les élus ont très bien reçu le message et ils ont félicité les élèves de la polyvalente pour leurs différentes initiatives en environnement.

Dîner Opti-reconnaissance :

Le lundi 26 février, une dizaine de membres Optimiste ont invité au restaurant neuf élèves de la polyvalente qui se démarquent par leur persévérance scolaire. Ces élèves seront également invités en fin d'année au gala méritas où ils recevront un prix de la part du club optimiste.

Lancement ZigZag magazine :

Le 12 février dernier a eu lieu le lancement du magazine ZigZag. Une équipe de 11 élèves, chapeautés par l'enseignante Nathalie Lapré, a travaillé activement à la réalisation du projet tant au niveau de l'organisation que de la sélection des textes soumis au comité adulte.

Tournée Tennis scolaire :

Le lundi 26 février dernier, la tournée tennis scolaire de Tennis Québec s'est arrêtée chez nous afin de faire une activité d'initiation au tennis pour les élèves en éducation physique avec François Galiay. De plus, une activité culinaire a été réalisée par l'animateur en chef à la période d'étude. Les élèves en CPT1-2 ont pu y participer. Suite à cette

visite, un ensemble complet de mini-tennis d'une valeur de 1 300 \$ sera remis à l'école. Monsieur Galiay compte ajouter l'enseignement de ce sport à sa planification.

Francis Boulet demande si une visite sera organisée avec les élèves, afin d'éviter l'effet de nouveauté lors d'une première activité dans l'auditorium qui susciterait un manque d'attention de leur part. Il suggère une activité « portes ouvertes ».

Lors de la rencontre du personnel du 12 mars, les règles de fonctionnement de l'auditorium seront présentées. Suite à cette rencontre, on pourra réfléchir à cette possibilité.

Madame Maryse Talbot poursuit en avisant que le bottin des activités, remis aux élèves, sera aussi envoyé par courriel aux parents en début d'année scolaire.

## **11. Varia**

### **11.1 Présent de condoléances**

Josée Sicard demande si le C.É. est d'accord d'accorder un montant du budget pour un cadeau/pensée à remettre à Linda Plante pour le décès de sa mère.

Un montant de 40 \$ est approuvé à l'unanimité.

**CET-1009**

Sur la proposition d'Éric Fluet, appuyé par Pascale Baillargeon, il est résolu d'adopter cette dépense comme présentée.

## **12. Période de questions réservée au public (15 minutes)**

Aucun public.

## **13. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 25 avril à 19 h à la bibliothèque de la polyvalente.

## **14. Levée de l'assemblée**

**CET-1010**

Sur la proposition d'Éric Fluet, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 20 h 45.

---

Josée Sicard  
Présidente

---

Maryse Talbot  
Directrice